

# LE PETIT BONHOMMIEN

Journal ÉDITÉ LE 13 juillet 2018

**TRAVAUX DU 5/08 AU 14/08/2018 INCLUS**

ZONE DE TRAVAUX  
RD 415  
DU PR 5+200



ZONE DE TRAVAUX  
RD 415  
PHASE 2

ZONE DE TRAVAUX  
RD 415  
PHASE 1

## **IMPORTANT TRAVAUX RD 415 - IMPORTANT TRAVAUX RD 415 - IMPORTANT TRAVAUX RD 415**

En raison des travaux prévus du 05 août au 15 août pour la réfection de la RD 415 (de la Mairie jusqu'au haut du village), des difficultés de circulation sont à prévoir.  
Voir l'article pages 2 et 3 du présent numéro avec dans son contenu toutes les explications utiles.

Prendre toutes les dispositions nécessaires pendant cette période.

N° 6



# IMPORTANT TRAVAUX RD 415

## 1 – Description synthétique des travaux

Le Conseil départemental du Haut-Rhin, a retenu dans le cadre de son programme de travaux 2018 sur l'enveloppe du A 131 la remise en état des enrobés dans la traverse du Bonhomme du PR 5+200 au PR 6+000.

La section de 800m sera réalisée en deux phase de 400m.

Rabotage à -27cm, et pose de deux couches de GB4, et une couche de 6cm de BBSG.

Les travaux de rabotage et de pose des enrobés se feront en plusieurs nuits de 19h00 à 06h00 du 05/08/2018 au 14/08/2018 avec une déviation totale de la circulation VL et PL dans les deux sens.

La première nuit les travaux consistent dans en premier temps à raboter sur une profondeur de -27 cm en pleine largeur les enrobés existants, sur une longueur de 400m.

La deuxième nuit pose de la couche de GB4 de 11cm.

La troisième nuit pose de la couche de GB4 de 10cm.

Travaux et interventions identiques pour les deux phases.

Le tapis final de 6cm de BBSG sera réalisé en une nuit « du 13/08/2018 au 14/08/2018 sur la totalité de la section de 800m.

Pas de travaux, et d'alternat le week-End du 11 et 12/08/2018.

En journée après les interventions de nuit la circulation sur la RD415 sera rétablis sous alternat de 06h00 à 19h00.





Le Bonhomme, le 13 juillet 2018

## TRAVAUX SUR LA RD 415

Madame, Monsieur,

Des travaux de réfection de chaussée de la RD 415 vont avoir lieu à partir du **05 août** prochain, réalisés par le Département du Haut-Rhin, afin de remédier aux désagréments dus aux bruits provoqués par les caniveaux en béton abîmés sur le haut du village, ainsi qu'à la détérioration de la chaussée.

A cette occasion, je me devais de vous informer d'un certain nombre d'éléments quant au déroulement de ce chantier. Pour l'essentiel, ce chantier va démarrer de la Mairie jusqu'à la sortie haute du village et il se déroulera en deux phases de 400 mètres chacune. Chacune de ces phases comprendra un rabotement de chaussée à - 27 cm, puis une pose d'enrobé jusqu'à atteindre - 6 cm, enfin le tapis de finition d'enrobé sera posé sur l'ensemble des 800 mètres d'un seul tenant. Pour les rues débouchant sur la RD415, des chanfreins seront posés afin de permettre l'accès à la voie.

**De jour, la circulation sera régie par un alternat. De nuit, la circulation sera totalement interdite, sauf riverains, dans les deux sens de circulation**, la déviation se faisant pour les véhicules légers par Orbey et pour les poids-lourds par le Tunnel de Sainte-Marie-Aux-Mines. La signalisation adéquate sera mise en place en amont afin de prévenir tous les usagers et d'indiquer l'itinéraire de déviation. **Chaque jour, la route sera fermée à partir de 19h00 jusqu'à 6h00, à 6h00 l'alternat sera remis en place, permettant la circulation sur une voie de la chaussée.**

Ainsi, **nous vous demandons de ne pas de stationner vos véhicules aux abords de la RD415 à partir du dimanche 05 août 19h00 (début des travaux dans la nuit) jusqu'au mardi 14 août inclus.** En effet, la chaussée sera rabotée sur 27 centimètres et il sera impossible de poser des chanfreins à chaque sortie de garage ou de cour, vous risquez donc de ne plus être en mesure de sortir votre véhicule de chez vous. Il vous est proposé de faire stationner vos véhicules sur le parking de la Place de la Salle des Fêtes.

Vous trouverez ci-joint un plan des travaux ainsi qu'un descriptif détaillé du déroulement des travaux. La Municipalité se tient également à votre disposition pour toute question relative à cette réfection de route.

M'excusant par avance de la gêne occasionnée, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,  
Jean-François BOTTINELLI

MAIRIE – 61 rue du 3<sup>e</sup> Spahis Algériens – 68650 LE BONHOMME

• Tel : 03 89 47 51 03 • Fax : 03 89 47 53 25 • E-mail : mairie-du-bonhomme@orange.fr



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE LE BONHOMME  
SEANCE du Vendredi 22 juin 2018 – 20 h 00 - Salle de la mairie -**

**ECOLE - CONVENTION POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE L'ECOLE DE LE BONHOMME A L'ECOLE DE LAPOUTROIE - ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

Monsieur Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'une convention avait été signée par les communes de LAPOUTROIE et LE BONHOMME pour l'accueil des élèves de CE2, CM1 et CM2 de LE BONHOMME par la commune de LAPOUTROIE.

Cette organisation est régie par une convention pour l'accueil des enfants de l'école de LE BONHOMME, à l'école de LAPOUTROIE, dont présentation est faite par Monsieur Le Maire :

Après délibération, et à l'unanimité des voix, le conseil municipal accepte la convention en tous ses termes.

**PERSONNEL - RECONDUCTION MODIFICATION TEMPS HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL 17,50/35<sup>ème</sup>**

L'organe délibérant, sur rapport de l'autorité territoriale, et vu les différentes lois, les différents décrets et avis, considérant qu'il convient de modifier le nombre d'heures de service hebdomadaire afférent au poste d'agent d'entretien, compte tenu de la fermeture d'une classe au sein de l'école de LE BONHOMME et du désir de l'intéressée, considérant qu'il convient de proroger la modification du nombre d'heures de service hebdomadaire afférent au poste d'agent d'entretien relevant du grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe de 17 heures 50 minutes (soit 17,50/35<sup>èmes</sup>) intervenu 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018 sur la période du 01/07/2018 au 31/12/2018, considérant que la présente modification du nombre d'heures de service hebdomadaire est supérieure à 10 % , considérant que la présente modification n'a aucune incidence sur l'affiliation à la Caisse de retraite de l'agent (IRCANTEC), considérant que la présente modification du nombre d'heures de service hebdomadaire est assimilée à la suppression d'un emploi comportant un temps de service égal.

Après délibération, et à l'unanimité des voix, le conseil municipal approuve cette décision.

**REHABILITATION DE L'ATELIER-RELAIS - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF**

Monsieur Norbert DECHRISTE, Maître d'œuvre pour le compte de la Commune concernant le projet de réhabilitation de l'atelier-relais, a présenté un nouvel estimatif en date du 20 juin 2018 sur demande des conseillers municipaux après modifications des plans suite au premier estimatif jugé trop onéreux.

Les conseillers municipaux font un constat sur le coût du projet, il est trop onéreux. L'architecte a indiqué que le seul moyen de diminuer le coût était de diminuer la surface des nouveaux locaux. Une réunion avec les futurs utilisateurs sera programmée afin de réduire les surfaces en leur expliquant le pourquoi. Il est aussi précisé que la réduction de la surface ne doit pas impacter le fonctionnement des porteurs de projet.

Après délibération et à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal, refuse l'avant-projet définitif en son état actuel et décide d'organiser deux réunions distinctes avec les futurs utilisateurs afin de soumettre à l'architecte les propositions retenues.

**ADMISSION EN NON-VALEUR - M49 (Budget Eau et assainissement) - DM n°1/2018**

Monsieur Le Maire informe les conseillers municipaux que le trésorier n'a pas pu recouvrer les produits concernant des factures d'eau des années allant de 2011 à 2016 de certaines personnes pour les motifs suivants : combinaison



infructueuse d'actes, poursuite sans effet, surendettement et décision d'effacement de dette et insuffisance d'actif .

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des voix, décide d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables.

### **CCVK - TRANSFERT DE COMPETENCE EAU AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020**

Par délibération en date du 25 mai dernier, le conseil municipal avait déjà accepté le transfert de l'eau et de l'assainissement à la CCVK. Après renseignements pris, cette délibération est suffisante. Ainsi, ce point ne sera pas soumis au vote.

### **COMMUNICATIONS DU MAIRE et DIVERS**

#### **a - DEMANDE D'EXTENSION DE L'HEURES D'ETUDE SURVEILLEE**

Monsieur le Maire a entendu les demandes de certains parents quant à l'extension des horaires d'heure de garderie après la fin de l'école. Aujourd'hui, une heure d'étude surveillée est assurée de 16h00 à 17h00. Avec les nouveaux horaires de la rentrée 2018-2019, cette heure serait assurée de 16h15 à 17h15, certains parents aimeraient une prolongation jusqu'à 17h30, voire 17h45. Cette solution est à l'étude.

#### **b - PLUi**

Concernant le PLUi, outre les calvaires existants qui seront inscrits, il avait été demandé aux conseillers de réfléchir si la commune souhaitait protéger un patrimoine architectural en l'inscrivant à ce titre dans le PLUi, il en était de même pour les vergers, jardins, ceinture verte ou arbres remarquables qui peuvent faire l'objet d'une certaine protection via la PLUi.

Madame MIEHE fait observer qu'il y a deux douglas qui sembleraient remarquables en parcelle forestière n°11 et qui pourraient être inscrits. Madame MIEHE communiquera leurs emplacements exacts ainsi que des photographies, afin de juger s'il est nécessaire de les inscrire.

Le château pourrait également être placé au titre du patrimoine architectural, cela reste en discussion.

Monsieur Le Maire précise qu'il faut faire attention à ce que ces inscriptions ne soient pas une contrainte ultérieure.

#### **c - LIGNES TELEPHONIQUES**

Il est signalé que certaines lignes téléphoniques au sein du village sont à terre ou très basses à certains endroits. Le nécessaire sera fait auprès du service concerné.

#### **d- JOURNEE CITOYENNE**

Un courrier de remerciements sera adressé à tous les participants à la première journée citoyenne qui s'est déroulée le 9 juin dernier.

#### **e - PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **Vendredi 27 juillet 2018** en Salle du Conseil.





*PASSAGE DU JURY POUR LE FLEURISSEMENT COMMUNAL,  
PREMIERE SEMAINE D'AOUT.*

### DEPART A LA RETRAITE DE MME POULAIN ISABELLE

*La dernière pour Isabelle Poulain*



*Grand moment d'émotion pour Isabelle Poulain entourée par ses petits élèves. PHOTO DNA*

Plus de 120 personnes sont venues pour saluer et dire un grand merci à l'institutrice Isabelle Poulain, en poste depuis presque 30 ans au Bonhomme, lors de la fête de l'école vendredi soir. C'est sous un beau soleil que la toute nouvelle place de la salle des têtes s'est peuplée petit à petit pour la traditionnelle fête de l'école.

Une fête toute particulière cette année puisque Mme Poulain, institutrice et directrice de l'école, qui met un terme à près de 30 ans de bons et loyaux services au Bonhomme.

De nombreux anciens élèves, devenus parents parfois, des anciens parents d'élèves, d'anciens collègues de Mme Poulain, les Élus et agents communaux, beaucoup d'habitants du village et alentours qui ont côtoyé ou travaillé avec Isabelle ont tenu à être présents et à lui montrer ainsi leur attachement et leur reconnaissance pour ces longues années d'un service essentiel à la communauté.



Un bel apéritif a été offert à l'extérieur, tandis que les festivités ont démarré : une dizaine de ses tout premiers élèves du Bonhomme - en 1987 - ont débarqué tout en déguisement et en chanson pour offrir à Isabelle une joyeuse surprise. Elle a été évidemment très touchée et a même eu du mal à en reconnaître certains !

Sous la houlette de Claudine Batot, IATSEM avec qui Isabelle a travaillé de nombreuses années dans une grande complicité, les petits élèves actuels lui ont ensuite chanté de jolies chansons accompagnés par le violon de Théodore Petermann (ancien collègue et directeur de l'école d'Orbey) et par la guitare de Jean-Noël Bianchi (ancien parent d'élève). Très beau moment d'émotion lorsque toute l'assemblée a chanté en chœur « Prendre un enfant par la main » en se donnant les mains !

Les enfants ont ensuite offert des magnifiques bricolages et tableaux, réalisés en toute discrétion ces dernières semaines, avec Claudine Batot et Catherine Lebon, l'animatrice du périscolaire et de la cantine.

Le Maire a tenu à remercier Mme Poulain au nom de toute l'équipe communale et des parents d'élèves en insistant sur la bienveillance et l'investissement personnel d'Isabelle tout au long de ces années, et en lui offrant un magnifique couvre-lit brodé.

De grands moments d'émotion pour Isabelle, qui a tenu à souligner aussi le grand bonheur que lui a apporté son métier, et la joie et le soutien que ses petits élèves lui ont offert tout au long de sa carrière. Le sanglier à la broche accompagné de toutes sortes de salades et crudités a ensuite pu être dégusté par l'assemblée nombreuse.



Et le lendemain, c'est à la maire qu'était attendue Isabelle Poulain. Une cinquantaine de personnes dont l'inspecteur d'académie M. Meyer étaient présentes samedi matin en salle du conseil de la mairie afin de la saluer comme il se doit.

**« Aujourd'hui la porte de ma deuxième maison se ferme, mais la porte d'une nouvelle vie s'ouvre »,** a-t-elle conclu.

*dna.fr|edition-de-colmar*



## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### CLOTURE DE L'ANNEE SPORTIVE

Ce mardi, les sportives du mardi se sont réunies pour clôturer l'année en beauté. Une belle balade à la croix de Mission suivie d'un apéro convivial et d'un repas offert à toutes les participantes, le tout au soleil sur la place devant la salle des fêtes !

Une belle manière de se dire au revoir, de se souhaiter un bel été et de remercier Pauline, l'animatrice sportive,

fidèle à l'association depuis de nombreuses années.

L'année prochaine, reprise mi-septembre, le mardi soir de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Les activités sont variées, chaque semaine un nouvel entraînement : corde à sauter, step. fitness avec accessoires divers (poids, bâtons, ballons, etc.) ou encore zumba, de quoi garder la forme toute l'année !



*L'équipe de sportives du mardi soir, avec Pauline l'animatrice (deuxième à gauche 1er rang)*

PHOTO DNA

### CARTONNAGE ET PATCHWORK

Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, la salle des associations, située au-dessus de l'école du Bonhomme, s'anime grâce à l'association « Les petites mains », depuis 7 ans.



De 14 h à 18 h, Heïdi Welty, la formatrice-animatrice de Lapoutroie accompagne la dizaine d'adhérentes pour l'atelier cartonnage.

Ce mercredi, la dernière séance a été l'occasion de présenter plusieurs de leurs réalisations. Et quelle surprise de découvrir tous les objets que l'on peut fabriquer avec du carton, du tissu, du papier et un peu de colle !

Des boîtes de toutes formes et de toutes tailles qui peuvent servir de boîte à bijoux, à couture, des paniers, des coupelles, des porte-revues, des coffrets ou encore des porte-courrier : une explosion de couleurs, de matières. avec des finitions très soignées, un vrai travail d'artiste !

L'association propose également en soirée - à partir de 20 h - un atelier patchwork, couture ou tricot, selon l'humeur des participantes. L'année prochaine, ces ateliers reprendront à la mi-septembre, et sont accessibles à toute personne intéressée. pour la modique somme de 20 €.

A noter, du 12 au 14 octobre, l'association présentera les diverses réalisations de ces membres, lors d'une exposition ouverte à tous, à la salle des loisirs de Lapoutroie.



Entrée  
libre

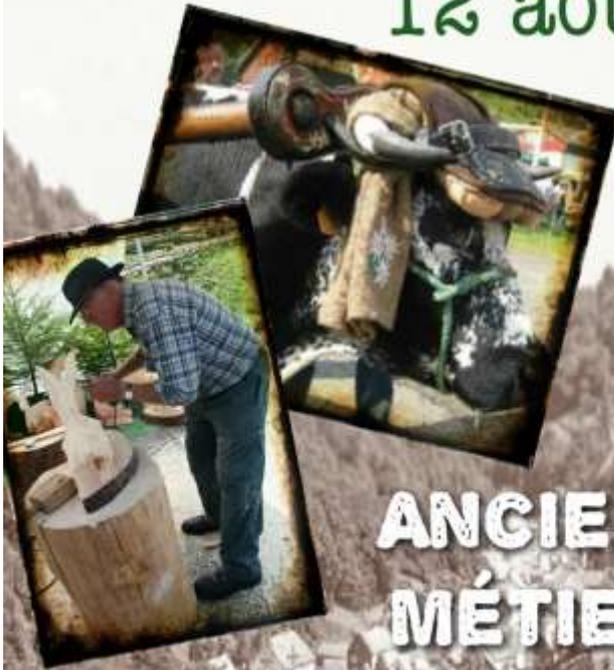
37<sup>eme</sup> édition

# Traditions Paysannes

## Le Bonhomme

12 août

REPAS  
MIDI ET SOIR  
FEUX D'ARTIFICE



### ANCIENS MÉTIERS

### ARTISANATS LOCAUX

### FOLKLORE



## COMMANDE D'ARBRES FRUITIERS



### COMMANDE GROUPÉE D'ARBRES FRUITIERS, PETITS FRUITS ET HAIES



Et si vous plantiez un arbre fruitier, une haie, des petits fruits ?

Profitez des avantages et des plaisirs du verger en 3 étapes !

*Les prix des fruitiers "hautes - tiges" sont inférieurs aux prix des "demi - tiges", car le Conseil Départemental verse une subvention de 40 % sur le prix HT des "hautes - tiges", dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.*

*Les arbustes de haie bénéficient également d'une subvention de 40 % du Conseil Départemental du Haut-Rhin.*

#### 1. CHOISIR

Les 8 communes de la vallée de Kaysersberg vous proposent de profiter des tarifs avantageux d'un achat groupé pour choisir, parmi une sélection, des fruitiers traditionnels et rustiques ou des variétés plus récentes ainsi que des petits fruits et haies.

**NOUVEAUTE 2018** : Arbustes de variétés adaptées à notre vallée, pour inviter la biodiversité au jardin !

#### 2. COMMANDER

Le bon de commande sera téléchargeable sur le site internet de la commune de votre domicile à partir du **25 juin 2018**.

Une version papier sera également disponible à la Mairie de votre domicile à partir du **25 juin 2018**.

Le bon de commande et le paiement (par chèque à l'ordre du Trésor Public) sont à déposer à votre Mairie avant le **04 septembre 2018**.

**Attention**, le nombre d'arbres fruitiers que vous pouvez commander est limité à 3 par famille (même nom, même adresse). Par contre la commande des arbustes et des petits fruits n'est pas limitée en nombre.

#### 3. RETIRER SES ARBRES

La distribution des arbres se déroulera samedi **27 octobre 2018** de 9H00 à 12H00 dans le parc de la piscine à Kaysersberg.

9H00 - 10H00 : Labaroche + Orbey

10H00 - 11H00 : Le Bonhomme + Lapoutroie + Fréland + Katzenthal

11H00 - 12H00 : Kaysersberg Vignoble + Ammerschwihr

Sur place, vous trouverez des animateurs pour vous conseiller sur la technique de plantation et les soins minimums requis. Nous remercions d'avance le Syndicat des producteurs de Fruits de Ribeauvillé et environs pour leur concours précieux dans cette opération.

**Attention, le nombre d'arbres est limité à 300 pour l'ensemble des communes.  
N'attendez pas pour passer commande.**



# PLANTER, SANS SE PLANTER

## LES FRUITIERS

- 1) Les hautes - tiges sont réservées aux vergers ou grand terrain près de la maison. Il faut considérer leur Volume à l'âge adulte (25 ans) :
- Envergure 5 à 6 m et hauteur 5 à 6 m pour les pommiers, poiriers et pruniers.
  - 4 à 5 m et 4 m pour les pêchers.
  - 5 à 6 m et 7 à 8 m p. les cerisiers.
  - 6 à 7 m et 8 à 9 m p. les noyers.

### Respecter les distances de plantation entre troncs :

- 8 m pour pommiers, poiriers et pruniers.
- 6 m pour les pêchers.
- 8 m pour les cerisiers.
- 10 m pour les noyers

- 2) Les demi - tiges peuvent être plantées en lotissement sur bande de terrain de 4 m de largeur suivant le choix du porte greffe, mais faites très attention, la distance du bord du tronc à votre limite de terrain avec votre voisin doit être légèrement supérieure à 2 m.

### Volume à l'âge adulte :

- Envergure 3,5 m à 4 m et
- Hauteur 3 à 4 m pour les pommiers poiriers et pruniers.
- 3 à 4 m et 3,5 m p. les pêchers.
- 4 à 5 m p. et 6 m les cerisiers.

### Les distances entre troncs :

- 5 m pour les pommiers, poiriers et pruniers.
- 4 m p. les pêchers.
- 5 à 6 m p. les cerisiers.

**Nota :** Faire attention à ne pas enterrer le collet de greffe à la plantation, 3 à 5 cm hors du sol.

Ces données sont très importantes. Les fruitiers doivent être aérés pour laisser pénétrer à travers le branchage, la lumière et le soleil durant toute leur existence (facteur de qualité de la fructification).

**Important :** Les plants sont livrés racines nues, c'est-à-dire qu'ils sont sensibles au dessèchement. Il est donc indispensable de les planter dans la journée ou de les protéger si on doit attendre quelques jours avant de les installer. Après la plantation arroser moyennement le sol, le couvrir avec du B R F (bois raméal fragmenté) pour éviter la concurrence de l'herbe, la corvée du binage et garder la terre humide. Une épaisseur de 3 à 5 cm est conseillée. N'utilisez que du broyage de branches d'arbres feuillus.



**Hautes-tiges :** départ du branchage à 1,80 m du sol

**Demi-tiges :** départ du branchage à 1,40 m du sol

- 6 / 8 cm, c'est la longueur approximative de la circonférence sous le départ du branchage.



## BON DE COMMANDE ARBRES FRUITIERS **Hautes - tiges**

NOM : ..... Prénom(s).....  
 Adresse: .....  
 Commune..... Téléphone : ...../...../..... mail : .....  
 Règlement à la commande par chèque, à l'ordre « Trésor Public », Montant total : .....€  
 Date et cachet Mairie : ..... Signature : .....

Variétés : <b>Hautes - tiges</b>	Prix € TTC pièce	Nbre	Prix € total TTC	Taille ? Oui / Non
<b>Cerisiers : portes greffes Merisiers</b>				
<b>Bigarreaux Burlat, hâtif fin mai-début juin</b>	15,24			
Summit, très belle cerise précoce mi-juin, bonne qualité gustative	15,24			
Hardy géant, gros fruit croquant début juillet, idem	15,24			
Napoléon, fameux bigar. jaune piqué de rouge, bon pollinisateur, déb. juil.	15,24			
Régina, bigarreau foncé, bonne qualité, tardif et productif, fin juil. *	15,24			
Noire de Westhoffen, fruit noir très sucré, distillation, pâtisserie, * conserve, confiture, début juillet	15,24			
Griotte Montmorrency, fruit moyen rouge vif, jus aigre doux, pâtes.	15,24			
<b>Poiriers : greffés sur Francs</b>				
William's bon chrétien, mi-août, beau fruit jaune doré, chair fine fond.	15,24			
Louise Bonne d'Avranches, mi-sept., fruit moyen, chair très juteuse.	15,24			
Beurré Hardy, fin sept., fruit assez gros, chair parfumée et juteuse	15,24			
Conférence, fin octobre, fruit très allongée, chair fine et fondante	15,24			
Comtesse de Paris, maturité oct. fruit moyen allongé, conservat. déc.	15,24			
<b>Pommiers : pommes à couteau et à cuire, greffés sur Francs</b>				
Delbarestival, mi-août, fruit jaune strié de rouge, excellente,	15,24			
Royal Gala, sept, calibre moyen, mise à fruit rapide, productive et sucrée	15,24			
Jonagold, oct. déc., fruit moyen à gros, une des meilleurs pommes	15,24			
Melrose, oct. mars, gros fruit coloré, ferme juteux, bonne conservation	15,24			
Idared, déc. mai, gros fruit rouge, très bonne qualité, bonne conservation	15,24			
Reine des reinettes, oct. nov., fruit moyen, chair ferme sucrée tte utilisat. *	15,24			
Belle de Boskoop, déc. mars, gros fruit à robe jaune bronze à cuire	15,24			
Pomme de Noël, déc. mai, fruit moyen très coloré, chair acidulé * excellente pomme à jus et de conservation.	15,24			
<b>Famille des Pruniers, portes greffes « Mirobollans »</b>				
Mirabelle de Nancy, maturité fin août, toute utilisation.	15,24			
Quetsche d'Alsace, maturité début septembre, toute utilisation.	15,24			
Reine-claude verte, maturité fin août, gros fruit jaune verdâtre très sucré	15,24			
<b>Pêchers, greffés, portes greffes « julior-ferdor »</b>				
Suncrest, chair jaune, maturité fin août, très beau calibre, bonne productivité	18,61			
Genadix IV, coloré maturité fin juil. très bonne qualité, peu sensible gelées*	18,61			
<b>Noyers, greffés</b>				
Franquette, gros fruit allongé,	26,09			
* Plantation en altitude possible ou floraison tardive. Attention, ces deux critères ne vous garantissent pas contre les gelées tardives	<b>TOTAL</b>			

3/7



## BON DE COMMANDE ARBRES FRUITIERS **Demi - tige**

NOM : ..... Prénom(s).....  
 Adresse : .....  
 Commune ..... Téléphone : ..... mail : .....  
 Règlement à la commande par chèque, à l'ordre « Trésor Public », Montant total : .....€  
 Date et cachet Mairie : ..... Signature : .....

Variétés : <b>Demi - tige</b>	Prix € TTC pièce	Nbre	Prix € total TTC	Taille ? Oui / Non
<b>Cerisiers : portes greffes Maxma</b>				
<b>Bigarreaux Burlat, hâtif fin mai-début juin</b>	23,95			
Summit, très belle cerise précoce mi-juin, bonne qualité gustative	23,95			
Hardy géant, gros fruit croquant début juillet, idem	23,95			
Napoléon, fameux bigar. jaune piqué de rouge, bon pollinisateur, déb.juil.	23,95			
Régina, bigarreau foncé, bonne qualité, tardif et productif, fin juil. *	23,95			
Noire de Westhoffen, fruit noir très sucré, distillation, pâtisserie, * conserve, confiture, début juillet	23,95			
Griotte Montmorrency, fruit moyen rouge vif, jus aigre doux, pâtis.	23,95			
<b>Poiriers : greffés sur cognassiers</b>				
William's bon chrétien, mi-août, beau fruit jaune doré, chair fine fond.	23,95			
Louise Bonne d'Avranches, mi-sept., fruit moyen, chair très juteuse.	23,95			
Beurré Hardy, fin sept., fruit assez gros, chair parfumée et juteuse	23,95			
Conférence, fin octobre, fruit très allongée, chair fine et fondante	23,95			
Comtesse de Paris, maturité oct. fruit moyen allongé, conserv. décembre	23,95			
<b>Pommiers : pommes à couteau et à cuire, greffés sur MM 106</b>				
Delbarestival, mi-août, fruit jaune strié de rouge, excellente	23,95			
Royal Gala, sept., calibre moyen, mise à fruit rapide, productive et sucrée	23,95			
Jonagold, oct. déc., fruit moyen à gros, une des meilleurs pommes	23,95			
Melrose, oct. mars, gros fruit coloré, ferme juteux, bonne conservation	23,95			
Idared, déc. mai, gros fruit rouge, très bonne qualité, bonne conservation	23,95			
Reine des reinettes, oct. nov, fruit moyen, chair ferme sucrée, tte utilisat. *	23,95			
Belle de Boskoop, déc. mars, gros fruit à robe jaune bronze à cuire	23,95			
Pomme de Noël, déc. mai, fruit moyen très coloré, chair acidulé * excellente pomme à jus et de conservation.	23,95			
<b>Famille des Pruniers, portes greffes « Jaspi »</b>				
Mirabelle de Nancy, maturité fin août, toute utilisation.	23,95			
Quetsche d'Alsace, maturité début septembre, toute utilisation.	23,95			
Reine-claude verte, maturité fin août, gros fruit jaune verdâtre très sucré	23,95			
<b>Pêchers, portes greffes « Jaspi » (<b>Très délicat en altitude</b>)</b>				
Suncrest, chair jaune, maturité fin août, très beau calibre, bonne productivité	29,25			
Genadix IV, coloré maturité fin juil. Très bonne qualité, peu sensible gelées*	29,25			
<b>Abricotiers, portes greffes « Jaspi » (<b>Déconseillé en altitude</b>)</b>				
Bergeron, fin juil. floraison semi tardive, variété la plus cultivée, sucrée juteuse	29,95			
Hargrand, mi-juil., gros fruits oblong orange rusticité et goût	29,95			
<b>Amandiers Lauranne variété à gros fruits autofertile</b>	29,95			
* Plantation en altitude possible ou floraison tardive				
Attention, ces deux critères ne vous garantissent pas contre les gelées tardives	<b>TOTAL</b>			

4/7



## BON DE COMMANDE ARBRES FRUITIERS **Scions**

NOM : ..... Prénom(s).....  
 Adresse: .....  
 Commune..... Téléphone : ...../...../..... mail : .....  
 Règlement à la commande par chèque, à l'ordre « Trésor Public », Montant total : .....€  
 Date et cachet Mairie : ..... Signature :

<b>Arbres fruitiers, forme scion, maximum hauteur 2,50 m à l'âge adulte pour formation pilard ou en haie fruitière</b>	Prix € TTC pièce	Nbre	Prix € total TTC	Taille ? Oui / Non
<b>Pommiers : pommes à couteau, porte greffe M9</b>				
Akane : août, rouge vif, bon calibre, précoce et très productive.	6,35			
Chantecler : début oct., nouvelle variété chair ferme, fondante très aromatique	6,35			
Golden : début oct., gros fruit sucré, à cuire et à couteau, la plus populaire	6,35			
Royal Gala : sept. calibre moyen, mise à fruits rapide, productive et sucrée	6,35			
<b>Poiriers : porte greffe cognassier BA 29</b>				
Dr Jules Guyot : début août, bon calibre, fruit jaune fertile, ferme et juteuse	6,35			
Harrow sweet : sept., excellente poire dorée, sucrée et fertile	6,35			
Général Leclerc : oct., gros fruit cuivré, chair fine, cout. et cuire	6,35			
Jeanne-d'Arc : nov., beau fruit, juteux et de bonne conservation	6,35			
<b>TOTAL</b>				

## BON DE COMMANDE ARBRES FRUITIERS **Petits fruits**

NOM : ..... Prénom(s).....  
 Adresse: .....  
 Commune..... Téléphone : ...../...../..... mail : .....  
 Règlement à la commande par chèque, à l'ordre « Trésor Public », Montant total : .....€  
 Date et cachet Mairie : ..... Signature :

<b><u>Petits fruits</u></b>	Prix € TTC pièce	Nbre	Prix € total TTC
<b>Framboisiers</b>	1,50		
<b>Groseiller à grappes</b>	4,95		
<b>Groseiller à maquereaux</b>	7,30		
<b>Cassis</b>	4,95		
<b>Mûres géantes</b>	10,80		
<b>Myrtilliers à gros fruits</b>			
Variétés pour sols humifères et acide, à récolte échelonnée	10,80		
<b>Noisetiers</b>			
Géant des Halles : fruit rond très gros calibre, mise à fruits rapide, très productif	10,75		
<b>Vignes de tables</b>			
Exalta blanc	5,00		
Isa blanc	5,00		
Chasselas	5,00		
Muscat	5,00		
<b>TOTAL</b>			



## BON DE COMMANDE **ARBUSTES POUR HAIES**

NOM : ..... Prénom(s).....  
 Adresse: .....  
 Commune..... Téléphone : ..... mail : .....  
 Règlement à la commande par chèque, à l'ordre « Trésor Public », Montant total : .....€  
 Date et cachet Mairie : ..... Signature : .....

<u>Haies</u>	Prix € TTC pièce	Nbre	Prix € total TTC
Aubépine	1,47		
Bourdaine	1,74		
Charme	1,11		
Neprum purgatif	1,74		
Noisetier	1,81		
Poirier sauvage	1,23		
Saule amandier	1,23		
Saule des vanniers	1,23		
Saule pourpre	1,23		
Sureau noir	1,16		
Troène d'Europe	1,67		
Viorne Lantane	1,47		
Viorne obier	2,14		
Cornouiller mâle	2,30		
Cornouiller sanguin	1,78		
Eglantier	2,08		
Erable champêtre	1,34		
Fusain d'Europe	2,34		
Groseiller à fleur	2,45		
Lila Syringa variété	2,45		
<b>TOTAL</b>			

7/7



## INFORMATION CCVK : La journée énergi'K

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg - CCVK (Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte ) et Alter Alsace Energies (Conseil en énergie partagé pour les collectivités de la vallée et Espace info énergie pour tous les citoyens) organisent une journée d'animation sur les thématiques des économies d'énergie, des énergies renouvelables et de la transition intitulée "La Journée énergi'K", le **samedi 22 septembre 2018** dans le Parc Lefébure à Orbey.

Le programme détaillé de la manifestation est en cours de construction. L'objectif de cette journée est de regrouper tous les publics autour du thème de l'énergie dans la vallée de Kaysersberg.

Souhaitant mobiliser un maximum d'enfants, nous aimerions proposer un concours de dessin autour du thème "Les énergies du futur dans ma vallée".

Ces dessins pourraient être réalisés, au choix des enseignants, dans le temps scolaire ou à la maison.

Chaque enfant pourra déposer son dessin au stand prévu à cet effet dans le parc Lefébure le samedi **22 septembre avant midi**. La remise des prix se fera lors de la même journée, le samedi 22 septembre à 17h dans la salle de la maison Lefébure.

Dans le prolongement des animations de sensibilisation à l'environnement réalisées chaque année dans toutes les écoles par le CPIE et financées par la CCVK, nous sollicitons votre participation en relayant le concours de dessin à tous les élèves. Un flyer avec le programme détaillé de la journée et un règlement vous seront remis à la rentrée.

En vous remerciant par avance pour votre soutien, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement,

Vos contacts "journée énergi'K" à la communauté de communes **Mme Vinciane KUHN** et à Alter Alsace Energies **M. Richard LEMOINE**

### **Richard LEMOINE**

- Chargé de mission à destination des collectivités
- Coordinateur du défi Famille à Energie Positive



*Promotion et sensibilisation de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables*

4 rue du Maréchal Foch, 68460 LUTTERBACH

Téléphone : 03 89 50 06 20



## ANIMATIONS ETE 2018 : IL RESTE DES PLACES !



Ça y est, les vacances approchent !

Le [Service Jeunesse de la vallée de Kayzersberg](#) commence bientôt ses animations d'été mais continue de prendre des inscriptions pour les nombreux stages encore disponibles.

>> **Consulter la liste des stages encore disponibles et s'inscrire :**

<https://www.enfance-jeunesse-ccvk.fr/enfance-ccvk/actualites.htm#554>

> Des questions? N'hésitez pas à contacter le Service Jeunesse : Tél : 03 89 78 44 82

[service.jeunesse@cc-kaysersberg.fr](mailto:service.jeunesse@cc-kaysersberg.fr)

NUMERO	ACTIVITE	DATE	HORAIRE	LIEUX
02	GOLF	DU 09 AU 13 JUILLET	10H30 – 12H	GOLF D'AMMERSCHWIHR
05	PLONGEE	DU 09 AU 12 JUILLET	18H – 20H	ESPACE NAUTIQUE KAYSERSBERG VIGNOBLE
07	ART FLORAL	10 JUILLET	14H – 16H	MEDIATHEQUE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE
09	DECOUVERTE SPORT DE QUILLES	11 JUILLET	14H – 17H	QUILLER KAYSERSBERG VIGNOBLE
16	DODGE BALL	16 JUILLET	14H – 16H	COSEC ORBEY
17	ZUMBA	17 JUILLET	10H – 12H	COSEC KAYSERSBERG
19	TENNIS DE TABLE	18 JUILLET	9H – 12H	COSEC KAYSERSBERG
21	COURSE D'ORIENTATION	19 JUILLET	13H30 – 16H	MEDIATHEQUE KAYSERSBERG VIGNOBLE
25	DESSINS D'ILLUSTRATION	DU 23 AU 27 JUILLET	13H – 15H	MEDIATHEQUE KAYSERSBERG VIGNOBLE
26	DESSINS D'ILLUSTRATION	DU 23 AU 27 JUILLET	15H – 17H	MEDIATHEQUE KAYSERSBERG VIGNOBLE
28	TIR A L'ARC	23 ET 25 JUILLET	10H30 – 12H	STADE DE FOOTBALL DE KAYSERSBERG
29	BASKET	24 JUILLET	10H – 12H	COSEC D'ORBEBEY
31	DES BOUQUINS PLEINS LA VALISE	24 JUILLET	10H – 12H	MEDIATHEQUE DE KAYSERSBERG
35	ART DU CIRQUE	DU 30 JUILLET AU 1 AOUT	14H – 16H	COSEC DE KAYSERSBERG
36	THEATRE	DU 09 AU 13 JUILLET	9H – 11H	MEDIATHEQUE DE KAYSERSBERG
37	ORIGAMI	30 JUILLET ET 1 AOUT	9H – 11H	MEDIATHEQUE DE KAYSERSBERG
39	PETANQUE	3 AOUT	14H – 16H	STADE DE FOOTBALL DE KAYSERSBERG
41	ATTRAPE REVES	6 AOUT	14H – 17H	MEDIATHEQUE DE KAYSERSBERG
46	CARNET DE VOYAGE	7 AOUT	10H – 15H	MEDIATHEQUE DE KAYSERSBERG
47	ART FLORAL	7 AOUT	14H – 16H	MEDIATHEQUE DE KAYSERSBERG
51	TIR A L'ARC ET BALADE	10 AOUT	9H30 – 16H30	RDV SERVICE JEUNESSE
52	BANDE DESSINEE	DU 13 AU 17 AOUT	9H30 – 12H	MEDIATHEQUE KAYSERSBERG VIGNOBLE
58	BUBBLE FOOT	17 AOUT	15H – 16H	STADE DE FOOTBALL DE KAYSERSBERG
60	PLONGEE	DU 20 AU 23 AOUT	18H – 20H	ESPACE NAUTIQUE KAYSERSBERG VIGNOBLE
61	PEINTURE	20 AOUT	9H – 12H	MEDIATHEQUE DE KAYSERSBERG
66	ACCROBRANCHE ET SENTIER PIEDS NUS	22 AOUT	10H – 17H	LAC BLANC
69	PECHE	24 AOUT	9H30 – 16H	ETANG DE PECHE LAPOUTROIE
70	SORTIE ASTRONOMIE	24 AOUT	19H – 00H30	RDV SERVICE JEUNESSE
74	QUILLES	27 AOUT	14H – 17H	QUILLER KAYSERSBERG VIGNOBLE
76	HANDBALL ET DODGE BALL	28 AOUT	14H – 17H	COSEC DE KAYSERSBERG
78	PISCINE	30 AOUT	14H – 17H	ESPACE NAUTIQUE KAYSERSBERG VIGNOBLE
79	MUSIQUE	DU 30 AOUT AU 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE	9H30 – 12H	MEDIATHEQUE KAYSERSBERG VIGNOBLE



## LA NAVETTE DES CRÊTES REPREND DU SERVICE



La « Navette des crêtes » reprend du service **les dimanches et jours fériés et certains mercredis du 8 juillet au 19 août 2018**. En famille ou entre amis, accédez à la Station du Lac Blanc puis de là, à la Route des Crêtes et ses sites emblématiques et sa vue panoramique exceptionnelle sur la plaine, les lacs et sommets vosgiens.

<https://www.lac-blanc.com/lac-blanc-ete/navette-des-cretes>

## BOURSE BAFA



Dans le cadre des actions du Service Jeunesse, la CCVK propose une bourse d'un montant de 200€ pour accompagner les jeunes de la vallée de Kaysersberg qui s'engagent et achèvent une formation BAFA.

Cette bourse est réservée aux habitants de la CCVK entre 17 et 25 ans, non-salariés, qui s'engagent à encadrer les enfants ou les jeunes de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg par le biais des associations existantes ou du Service Jeunesse

L'aide de 200€ est versée au stagiaire BAFA à l'issue de la formation (stage général, stage pratique et stage de perfectionnement validés), sur présentation du diplôme.

[https://www.cc-kaysersberg.fr/enfance-ccvk/jeunesse/bourses-bafa.htm?utm\\_source=illiconeews&utm\\_medium=newsletter&utm\\_content=82&utm\\_campaign=Newsletter-346](https://www.cc-kaysersberg.fr/enfance-ccvk/jeunesse/bourses-bafa.htm?utm_source=illiconeews&utm_medium=newsletter&utm_content=82&utm_campaign=Newsletter-346)

## DES AMBASSADEURS DE PREVENTION DES DECHETS



Depuis mi-juin, deux ambassadeurs de prévention des déchets ont rejoint le Service Déchets.

Leurs missions ? Vous aider à aller encore plus loin en matière de tri et de réduction des déchets.

Pour cela, Aurore et Mickaël seront présents dans les déchèteries et aux abords des Points Tri pour sensibiliser aux erreurs de tri.

Ils proposeront également régulièrement des animations et des informations sur le tri, le gaspillage alimentaire, le broyage des déchets verts, etc... sur les marchés, à l'entrée des supermarchés ou lors des différents événements de la vallée.

N'hésitez pas à engager la discussion avec eux, ils sont là pour vous conseiller !



# 3 réflexes pour se baigner sans danger



Choisissez les **zones surveillées de baignade**



**Surveillez vos enfants**  
en permanence



Tenez compte  
de **votre forme physique**

Retrouvez les Conseils pratiques sur :  
**[www.inpes.sante.fr/noyades](http://www.inpes.sante.fr/noyades)**



Ministères chargés  
des Sports, de la Santé



INPES



# MAISON DU PAYS WELSCHÉ

**F  
R  
É  
L  
A  
N  
D**

## La Moisson au Pays Welsche



**A 11H CORTÈGE FOLKLORIQUE**  
au départ de la Mairie, vers la salle des fêtes

**APÉRITIF-CONCERT**

avec les Baladins du Hohnack

**PRÉSENTATION DE DANSES FOLKLORIQUES**



**PRÉSENTATION-DÉMONSTRATION  
DE MATÉRIEL ANCIEN** tracteurs - faucheuses - kiva

**FAUCHAGE DU BLÉ**

Battage du Blé - batteuses anciennes - tarare

**ANIMATIONS-CONCOURS :**

de fabrication de cordes - de battage au fléaux

Paniers - travail du bois

Marché de produits locaux

*Restauration  
sur place*



**DIMANCHE  
22  
JUILLET**

**ENTRÉE LIBRE**

MOBET 01 85 44 42 22





**ESPACE**  
DES MÉTIERS DU BOIS  
ET DU PATRIMOINE



# LABAROCHE

Samedi 8 septembre de 11h à 19h  
Dimanche 9 septembre de 9h à 18h

## Le bois dans la musique

### A L'INTÉRIEUR DU MUSÉE

Entrée 5€ visite du musée comprise

Exposition d'instruments de musique.

Jouets musicaux anciens.

Avec la participation du Lycée de la Lutherie de Mirecourt, du Conservatoire de musique de Colmar, de l'EMVK de Kaysersberg du Facteur d'orgue d'Orbey, etc.

MINI CONCERTS TOUTES  
LES 1/2H À TOUS LES ÉTAGES

### AUTOUR DU MUSÉE

Animations gratuites

Travail du bois comme autrefois.

Nombreux stands d'objets bois.

Cor des Alpes.

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

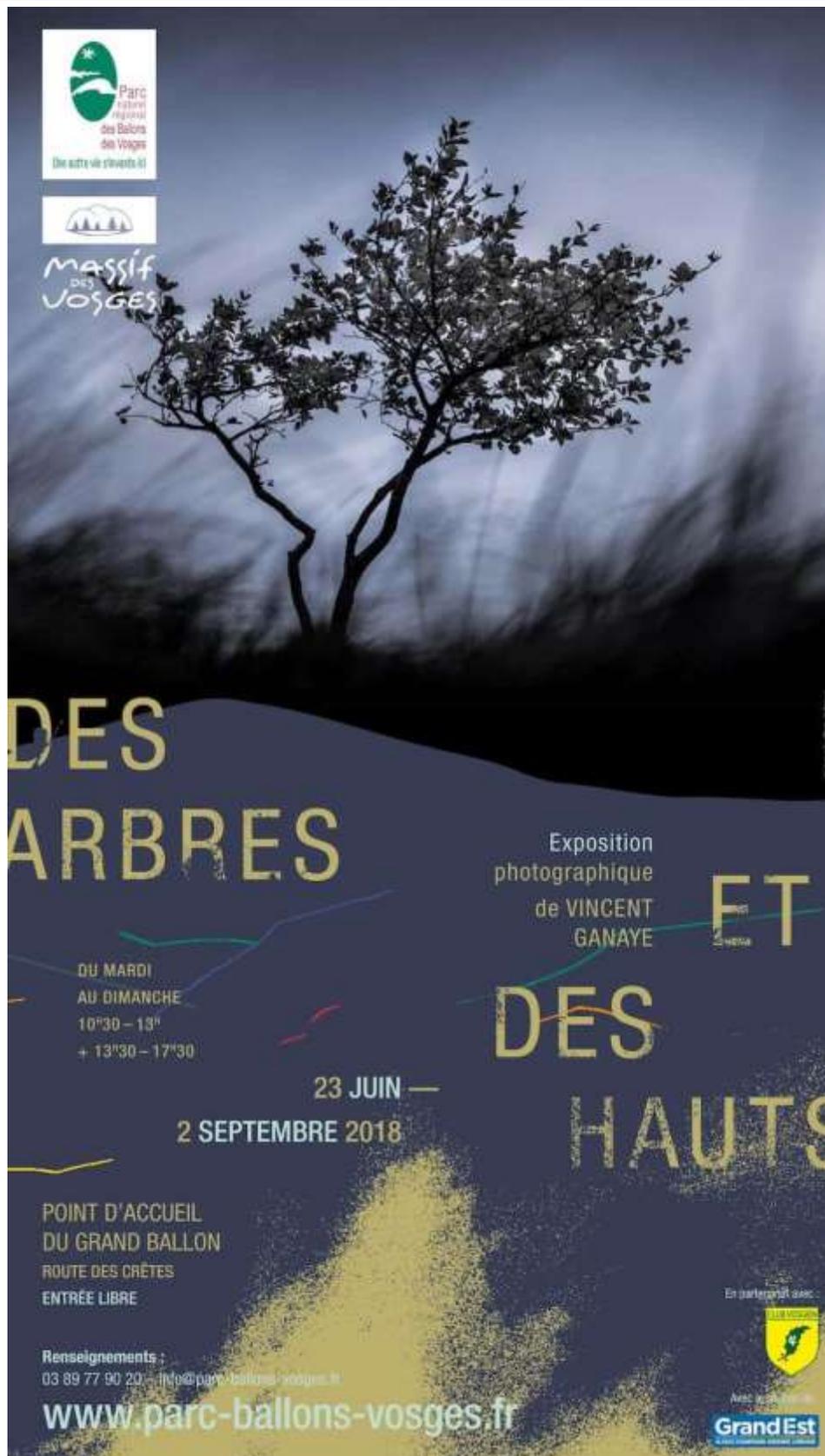
**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

03 89 78 94 18 - [www.musee-bois-labarocche.com](http://www.musee-bois-labarocche.com)  
mail : [museedubois@orange.fr](mailto:museedubois@orange.fr)  
Ouvert du 1er avril au 30 septembre de 9h à 12h  
et de 14h à 18h sauf le lundi  
jusqu'à fin octobre sur réservation pour les groupes



« Site QUALITE TOURISME™  
depuis décembre 2016 »





Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-François Bottinelli Maire

Responsable de la rédaction : Corinne Schlupp adjointe, Cynthia Straub, adjointe administrative pour la mise en forme, impression,

Mairie du Bonhomme – 61 rue du 3<sup>ème</sup> Spahis algériens – 68650 Le Bonhomme

Tél : 03.89.47.51.03 --- Fax : 03.89.47.53.25 --- mail : mairie-du-bonhomme@orange.fr

